
CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR
AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation normande en groupe de travail
Tendances démographiques et sociales

**Emplois et activités en Normandie, organisation du travail
(sous-traitance, spécialisation, etc.), revenus, conditions de
travail**

Définition

D'importantes transformations des emplois et activités agricoles se prolongeront, dans les prochaines années, qui modifieront le rapport au métier, la réalisation des tâches productives, la construction des revenus et l'attractivité du secteur.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Un emploi familial en baisse et un développement modéré de l'emploi salarié

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitants et coexploitants agricoles a diminué de 22 % en Normandie (34 000 personnes en 2020). La main-d'œuvre familiale se raréfie (- 56 %, 6 000 personnes). L'évolution du statut des GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) depuis 2010 a facilité le passage de conjoints vers le statut de coexploitants.

Le développement du salariat compense une partie du recul de la main-d'œuvre familiale. Sur cette période de 10 ans, le nombre de personnes salariées (hors famille) recule de 4 % mais le volume de travail correspondant augmente légèrement (+ 1 %, tout comme lors de la décennie précédente). Les salariés exercent donc 21 % du volume de travail en exploitation en 2020, contre 18 % en 2010.

Comme dans le reste de la France, cette hausse – modérée – du salariat a accompagné le développement des exploitations sous forme sociétaire (EARL, GAEC...) en agriculture. Le nombre de ces entreprises a en effet crû de 6 % en 10 ans en Normandie, et leur volume d'emploi salarié de 8 %. En 2020, 66 % du volume de travail agricole est mobilisé dans une exploitation sous forme sociétaire, contre 53 % 10 ans auparavant.

Évolution de la main d'œuvre agricole entre 2010 et 2020	Normandie		France	
	2020	Évolution 2020/2010	2020	Évolution 2020/2010
Nombre de personnes travaillant de façon permanente sur l'exploitation	49 987	-26%	758 263	-21,5
Chefs d'exploitation ou coexploitants	34 006	-22%	496 365	-17,8
Main-d'œuvre familiale permanente	6 015	-56%	91 495	-55,9
Salariés permanents non familiaux	9 966	-4%	170 403	10
Volume de travail mobilisé sur l'année hors prestataires (ETP) ¹	39 468	-13%	659 459	-10,8
Chefs d'exploitation ou coexploitants	26 266	-12%	391 152	-12,3
Main-d'œuvre familiale permanente	3 732	-33%	53 656	-38,4
Salariés permanents non familiaux	8 171	1%	138 325	8,2
Saisonniers et occasionnels	1 228	-38%	75 646	-4,1
Volume de travail réalisé par un prestataire (ETP estimés en 2020)	1 087	nd	23 385	nd
ETA et CUMA	819	40%	16 117	38,1
Autre type de prestataire	268	nd	7 268	nd

¹ Le volume de travail total inclut également celui des responsables économiques et financiers qui ne sont pas chefs d'exploitation (72 ETP en Normandie en 2020)

nd : données non disponibles

Source : Agreste - Recensements agricoles

L'externalisation des travaux se développe

L'externalisation des travaux compense une partie du recul de la main-d'œuvre familiale, atteignant près de 1 100 ETP en 2020 en Normandie. Le travail confié à des CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) a progressé de 50 % entre 2010 et 2020 (à 90 ETP), pendant que les entreprises de travaux agricoles (ETA) gagnaient 39 % (atteignant 730 ETP).

En 2020, 63 % des exploitations normandes ont eu recours à de la prestation de services pour au moins un acte technique, très majoritairement sur les productions végétales. L'externalisation d'actes liés aux productions animales est moins fréquente. Comme dans l'ensemble de la France, les exploitants normands ayant le plus recours à des prestataires sont les éleveurs de bovins lait et bovins mixte, qui externalisent certains travaux sur leurs productions végétales, notamment l'ensilage.

Entre un recours occasionnel ou symbolique et des exploitations employant régulièrement des salariés d'entreprises extérieures, les situations sont très diverses. Au fil des ans, on note un recours significatif à ces prestataires dans un nombre croissant d'exploitations. Ainsi, à titre d'exemple, cette main d'œuvre externe représente plus du quart de l'emploi dans moins de 0,4 % des exploitations jusqu'en 2000, mais dans plus de 2 % des structures en 2020. Cette proportion fait plus que doubler tous les 10 ans.

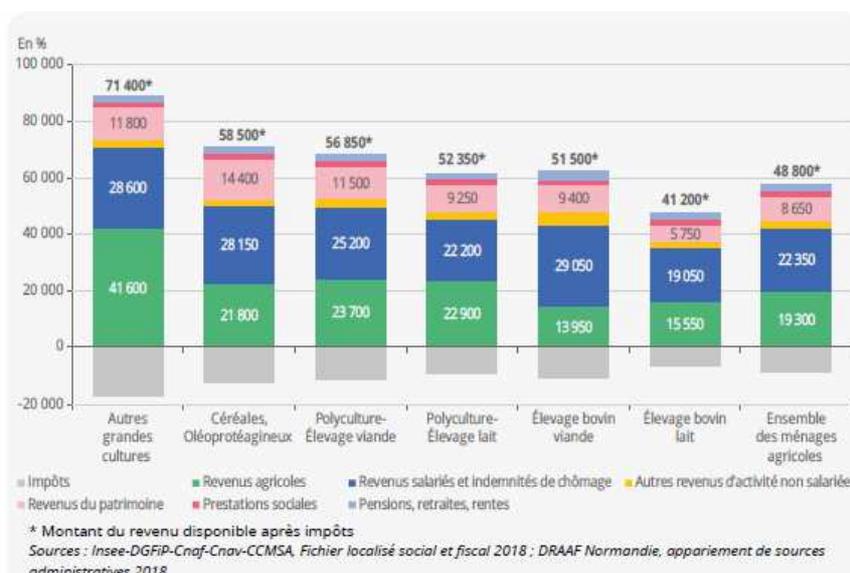
Niveaux de rémunération des ménages agricoles

Le revenu annuel moyen disponible des ménages agricoles normands s'élève à 48 800 euros en 2018, soit un niveau proche de la France hors Île-de-France (50 600 €). Ce revenu est nettement supérieur à celui de l'ensemble des ménages actifs normands (40 700 €/an).

Les écarts de revenus sont importants au sein des ménages agricoles normands. La dispersion est plus forte que parmi l'ensemble des ménages actifs de la région.

Selon l'orientation agricole de l'exploitation, des différences de revenus importantes existent : ces revenus sont élevés dans les territoires de grandes cultures et faibles pour l'élevage de bovins laitiers.

Composition des revenus des ménages agricoles selon le système agricole majoritaire



La moitié environ des salariés agricoles normands de 2010 encore dans le milieu agricole en 2018

Maintien dans le statut, évolution vers la direction d'une exploitation, sortie de l'agriculture : les données de la MSA (Mutualité sociale agricole) permettent de décrire les trajectoires des salariés agricoles normands entre 2010 et 2018.

Selon ces données, la moitié environ des salariés d'exploitations normandes en 2010 sont encore actifs dans le milieu agricole en 2018. Les trajectoires sont très ouvertes, puisqu'on les retrouve salariés en Normandie en exploitation (30 %) ou en entreprises prestataires (4 %), chefs d'exploitation (9 %) ou encore salariés agricoles ou non dans d'autres régions (8 %).

Optionnel – on peut aussi supprimer les tranches d'âge :

Trajectoires des salariés agricoles entre 2010 et 2018

Situation en 2010 : salariés agricoles en Normandie des ...	Nombre	Situation en 2018						
		Salariés agricoles en Normandie des ...				Autres salariés ¹	Chefs d'exploitations ²	Sortants
		... exploitations		... entreprises				
		CDD	CDI	CDD	CDI			
... exploitations	18 442	9 %	21 %	4 %	8 %	9 %	49 %	
dont apprentis	1 625	9 %	13 %	6 %	15 %	12 %	45 %	
CDD	8 001	12 %	5 %	3 %	7 %	7 %	66 %	
moins de 30 ans	4 457	9 %	5 %	3 %	9 %	10 %	64 %	
30 ans à 50 ans	2 371	18 %	5 %	3 %	6 %	4 %	64 %	
plus de 50 ans	1 113	14 %	2 %	2 %	2 %	2 %	78 %	
CDI	8 816	7 %	38 %	4 %	6 %	11 %	34 %	
moins de 30 ans	2 542	8 %	29 %	5 %	10 %	22 %	26 %	
30 ans à 50 ans	4 351	6 %	51 %	4 %	6 %	7 %	26 %	
plus de 50 ans	1 923	6 %	22 %	2 %	3 %	3 %	64 %	
... entreprises tiers	4 084	4 %	5 %	27 %	8 %	13 %	43 %	

¹ : salariés agricoles dans d'autres régions ou salariés non agricoles (au sens de la définition figurant en *Méthodes*) mais connus de la MSA

² : chefs d'exploitation, chefs d'entreprise ou coexploitants, dans toutes les activités couvertes par la MSA et de toutes régions

Note de lecture : 38 % des salariés employés directement par une exploitation en CDI en 2010 sont dans la même situation en 2018. Les salariés peuvent cumuler plusieurs types de contrats la même année (CDD, CDI, en exploitations ou entreprises...) ; on leur attribue le statut majoritaire en nombre d'heures travaillées

Source : MSA - traitement DRAAF Normandie

Prospective et hypothèses d'évolution (source : fiche nationale PLOAA)

Les exploitants agricoles, des chefs d'entreprise comme les autres ?

La majorité des actifs intervenant dans les exploitations, seront, de façon encore plus marquée, des salariés (même si ce n'est que pour de courtes périodes), et les intervenants externes se multiplieront. Avec une main-d'œuvre de moins en moins souvent familiale, les exploitants devront développer de nouvelles capacités et compétences de management.

L'externalisation posera la question des tâches à déléguer, et, au-delà d'un simple calcul de coût, de celles du ressort de la stratégie d'entreprise méritant d'être ré-internalisées (orientations et stratégies d'entreprises).

De plus en plus de salariés, mais lesquels ?

Le manque d'attractivité du secteur, à la fois en matière de statuts et de rémunérations, se traduira par un fort taux de renouvellement des salariés. De tels taux de départ permettront-ils la montée en compétences sur des tâches de plus en plus techniques, complexes et exigeantes ? Le faible coût de la main-d'œuvre permettra-t-il le développement du capital humain, alors que ces actifs sont aussi nombreux à intervenir dans les exploitations ?

La question de la transition agroécologique des exploitations peut également être un levier d'attractivité, notamment pour les installations hors cadre familial.

Les sujets relatifs à la qualité de vie au travail impactent l'attractivité des métiers, tant côté employeurs (gestion des RPS) que salariés (prestations de solidarité, mécanismes pour faire face à la variabilité des revenus).

Le salariat devrait devenir de plus en plus souvent une étape vers l'installation, garantissant un bon niveau de survie des exploitations ainsi prises ou reprises.

RÉFÉRENCES

Daou M., 2022, L'emploi 2020 des salariés agricoles affecté par la pandémie, Synthèse, Les statistiques de la Mutualité sociale agricole.

Données des recensements agricoles 2010 et 2020, et données MSA, traitements CEP.

Forget V. et al., 2019, Actif Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, CEP, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation française.

Frécenon B., et al., 2021, Nouvelles formes de travail en agriculture, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

Givois S., 2022, Recensement agricole 2020. Main-d'oeuvre et externalisation des travaux : le volume de travail des salariés permanents non familiaux augmente de 8 % en dix ans, Primeur, n°11, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, SSP.

Nguyen G. et al., 2020, « Sous-traitance et délégation du travail : marqueurs des mutations de l'organisation de la production agricole », Note et Études Socio-Économiques, n°47.

Piet L. et al., 2020, Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français. Rapport Agr'Income, rapport pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Piet L. et al., 2021, « Mesurer le revenu des exploitations agricoles françaises. Analyse comparée sur 15 ans d'indicateurs issus du Rica et de la MSA », Économie Rurale, n°378, pp. 37-56.

Purseigle F. Hervieu B., 2022, Une agriculture sans agriculteurs, Presses de Sciences Po.



[Agreste Études n°11 - Juillet 2022 - Main-d'œuvre agricole et externalisation des travaux en Normandie en 2020](#)